Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP IRON CLAD 20N13 12CT

Numéro de la matière : 00000000000015201

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

### Aperçu des urgences

Aspect	Aérosol contenant un gaz liquéfié	
Couleur	havane, opaque	
Odeur	type hydrocarbure	

: Catégorie 3 (Système nerveux central)

#### Classification SGH

Aérosols inflammables : Catégorie 1
Gaz sous pression : Gaz liquéfié
Irritation cutanée : Catégorie 2
Irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition unique

Éléments d'étiquetage SGH

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Pictogrammes de danger







Bouteille à gaz

d'exclamation

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet

de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Prévention: Conseils de prudence

> P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre

source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/

brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien

ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

abondamment à l'eau.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle

peut confortablement respirer, Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

Stockage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination

conformément à la réglementation locale.

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Substance/mélange : Mélange

### Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	>= 30 - < 60
propane	74-98-6	>= 10 - < 30
butane	106-97-8	>= 10 - < 30
heptane	142-82-5	>= 1 - < 5
octane	111-65-9	>= 1 - < 5

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup

d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements

et chaussures contaminées.

Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

: En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec

beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction : Mousse résistant à l'alcool

Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

appropriés Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

Fumée

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la Information supplémentaire

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

viqueur.

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire,

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un

déchet spécial.

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin

d'élimination.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Conseils pour une manipulation sans danger

: Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage

sures

: ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des

objets chauffés au rouge.

Défense de fumer.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Agents oxydants

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
propane	74-98-6	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		TWA	1,000 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1,000 ppm 1,800 mg/m3	CA QC OEL
		LMPT	1,000 ppm	CA ON OEL
butane	106-97-8	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		TWA	600 ppm	CA BC OEL
		STEL	750 ppm	CA BC OEL
		VEMP	800 ppm 1,900 mg/m3	CA QC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
heptane	142-82-5	TWA	400 ppm	CA BC OEL
		STEL	500 ppm	CA BC OEL
		VEMP	400 ppm 1,640 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	500 ppm 2,050 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	400 ppm 1,640 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	500 ppm 2,050 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	400 ppm	ACGIH
		STEL	500 ppm	ACGIH

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

octane	111-65-9	TWA	300 ppm 1,400 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP	300 ppm 1,400 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	375 ppm 1,750 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	300 ppm	CA BC OEL
		TWA	300 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

### **Equipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

> d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

iournée de travail.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Aérosol contenant un gaz liquéfié

Couleur : havane, opaque Odeur : type hydrocarbure

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Hq : Non applicable

Point de fusion/point de

congélation

Point d'éclair

: Donnée non disponible

Point d'ébullition Non applicable

Non applicable

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz,

liquide)

: Aérosol extrêmement inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 0.75 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: non déterminé

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Chaleur de combustion : 35.5 kJ/g

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

: Oxydes de carbone

### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Symptômes d'une surexposition

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

ACGIH Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est

inconnue chez les humains

2-butoxyéthanol 111-76-2

Toxicité aiguë

Composants:

heptane:

Toxicité aiguë par : CL50 Rat: 103 mg/l inhalation : Durée d'exposition: 4 h

Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:** 

Remarques: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:** 

Remarques: Irritation sévère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

### Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

### Information supplémentaire

#### **Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatique, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### Écotoxicité

Donnée non disponible

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

butane:

Coefficient de partage: n- : Pow: 2.89

octanol/eau heptane:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 5

octanol/eau

octane:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 5.15

octanol/eau

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
TSCA Dans l'inventaire TSCA

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

### WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger

Bouteille à gaz



Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger:

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

**Prévention:** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Stockage:** Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	1.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025